



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1433
25 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion informelle spéciale
14 juillet 2005

RAPPORT

Point 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour proposé a été adopté.

Point 2 de l'ordre du jour: Deuxième Forum régional sur l'application des objectifs du développement durable

2. La Secrétaire exécutive a attiré l'attention des participants sur les dernières révisions apportées à la proposition du secrétariat concernant l'organisation du Forum à la suite de la téléconférence du 11 juillet 2005 avec le secrétariat de la Commission du développement durable. Plusieurs suggestions ont été faites par les participants concernant l'organisation du Forum et les modalités connexes.

3. En conclusion de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Président a proposé que le Groupe d'experts du programme de travail se réunisse le 15 juillet 2005 pour régler les points en suspens, soulignant que cela permettrait au secrétariat d'engager en temps voulu les travaux préparatoires.

Point 3 de l'ordre du jour: Sommet du Millénaire

4. La Secrétaire exécutive a communiqué aux participants des informations sur le Sommet du Millénaire qui se déroulerait en septembre 2005 ainsi que sur la discussion qui avait eu lieu récemment au cours du débat de haut niveau du Conseil économique et social dans le cadre du processus préparatoire du Sommet. Il a été noté que certaines des recommandations concernant la réforme du Conseil, si elles étaient adoptées, auraient des répercussions sur les travaux de la CEE.

5. Les participants ont été mis au courant de l'élaboration par le secrétariat d'un rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et des indications leur ont été données en particulier sur la structure de ce rapport. Celui-ci compléterait le rapport du PNUD: il serait axé sur les politiques régionales adoptées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, tandis que le rapport du PNUD porterait surtout sur les résultats obtenus au niveau national. Le rapport serait communiqué aux États membres d'ici à la fin du mois d'août.

Point 4 de l'ordre du jour: Rapport détaillé sur l'état de la CEE

6. Le Président a fait observer que l'objectif de la réunion n'était pas de débattre et de négocier sur le fond mais plutôt de décider de la manière de procéder. À cet égard, il a annoncé que l'examen de ce point de l'ordre du jour comprendrait deux parties: la présentation du rapport par l'équipe chargée de l'évaluation et le débat en séance officielle sur la proposition du Président concernant la marche à suivre.

7. L'équipe chargée de l'évaluation a formellement présenté le Rapport détaillé sur l'état de la CEE, soulignant les difficultés rencontrées par la Commission en matière de définition des priorités, de gouvernance et de gestion. L'équipe a fait part de ses principales constatations, conclusions et recommandations, telles qu'elles figurent dans le rapport.

8. Les États membres ont remercié l'équipe chargée de l'évaluation pour le travail qu'elle avait accompli et qui servirait de base aux négociations intergouvernementales et aux discussions connexes.

9. Le Président a ouvert la partie officielle de l'examen de ce point et présenté sa proposition, en mettant en relief ses quatre composantes, à savoir le calendrier, la procédure, la feuille de route et les résultats. La Commission a adopté cette proposition.

10. À la fin du débat sur ce point de l'ordre du jour, le Président a invité la Secrétaire exécutive à prendre la parole, étant donné que c'était pour elle la dernière occasion de s'adresser à l'ensemble des membres avant de rejoindre son nouveau poste à la BERD. La Secrétaire exécutive a exposé ses vues sur un certain nombre de questions traitées dans le rapport (mission, gouvernance, gestion, coopération avec d'autres organisations, réforme de l'ONU et ses répercussions sur la réforme de la CEE, etc.). Elle a souligné que la confiance entre les États membres et le secrétariat était un élément important pour la réalisation du processus de réforme, assurant les États membres que le secrétariat s'emploierait à les aider.

Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

11. La Secrétaire exécutive a rendu compte des résultats du premier cours de formation dispensé dans le cadre de l'Initiative de la CEE en faveur du partage des connaissances qui s'était tenu du 27 juin au 1^{er} juillet. Le prochain cours, qui pourrait être quelque peu repensé à la lumière de cette première expérience, se déroulerait en octobre 2005, sous réserve qu'il y ait un nombre suffisant de candidats.

12. Le départ de la Secrétaire exécutive approchant, le Président lui a rendu hommage pour l'excellent travail qu'elle avait accompli et pour son dévouement envers l'Organisation et lui a souhaité beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.
